

# Le message du Curé

Chers paroissiens, jeunes et adultes, **Nous fêtons SAINTE ODILE !**

Nous voici déjà arrivés au 3<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent appelé aussi dimanche « Gaudete » ce qui signifie « joie » en latin. C'est le dimanche où déjà nous nous réjouissons de la venue toute proche du Seigneur Jésus. Ce dimanche revêt une solennité toute particulière puisque nous célébrons le 1300<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance au ciel (mort) de Sainte Odile la sainte patronne de l'Alsace. C'est une année jubilaire que notre Archevêque Monseigneur Ravel inaugure en ce jour. Pendant toute une année, nous ferons mémoire de cette belle et si attachante figure. Odile, fille du duc d'Alsace Etichon, recouvra la vue au moment de son baptême à l'âge de 12 ans. Odile, fille de lumière par sa charité inventive, illumina notre région. Sa clarté annonce Celui qui est la Lumière et qui vient mettre cette lumière dans nos vies. C'est vraiment un moment de grande joie pour nous et pendant les messes de ce dimanche nous ne manquerons pas de fêter Sainte Odile. A toutes celles qui portent le nom d'Odile dès à présent nous souhaitons une joyeuse fête. Tous ceux qui le désirent pourront ce week-end déposer une bougie au pied de Sainte Odile. Sa statue restera toute l'année jubilaire dans notre église paroissiale. Qu'elle intercède pour nous tous. Avec l'aveugle de l'Évangile nous implorons : « Seigneur, fais que je voie ! »

Très beau 3<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent que nous célébrerons dans la joie !

## Recevoir et accueillir le PARDON de Dieu

La pandémie nous a empêchés d'organiser une célébration pénitentielle pour préparer Pâques. Nous ne souhaitons pas que Noël se passe de la même manière. Beaucoup de fidèles s'avancent dimanche après dimanche à la table sainte pour y communier...peu font appel au sacrement de pénitence et de réconciliation pour restaurer leur âme. L'Église nous recommande pourtant de nous approcher de ce sacrement pour que le Seigneur, lorsqu'il viendra, nous trouve prêts à le recevoir dignement. Aussi à l'approche de la fête de Noël accueillons cette grâce comme un cadeau de Dieu.

**Vendredi 18 Décembre**  
**à partir de 18h30 et jusqu'à 19h45**  
au plus tard ***(couvre-feu exige!)***

Comment cela va-t-il se passer ? À partir de 18h30, j'exposerai le Saint-Sacrement. Chacun pourra venir à l'église se mettre en présence du Christ présent dans la Sainte Hostie. Vous pourrez prendre un temps pour vous préparer grâce aux feuillets mis à votre disposition. Une dizaine de prêtres seront présents pour vous accueillir. Après avoir reçu le pardon sacramentel, vous pourrez rendre grâce en prenant un moment de prière et de louange. Après quoi vous pourrez repartir chez vous le cœur en paix et dans la joie. De cette manière-là, il n'y aura pas foule dans l'église et les normes sanitaires seront respectées. Un animateur alternera entre chants, prières, silence... Venez seul ou en famille, mais venez goûter la joie du pardon demandé et reçu! Nous terminerons la veillée impérativement à **19h45 au plus tard.**

**NOËL 2020**  
**dans notre paroisse Saint Louis**

**Cette année si particulière à bien des égards, nous impose des règles sanitaires strictes. Pour que les fidèles, toujours très nombreux à Noël puissent vivre les célébrations en toute sécurité, nous vous invitons aux offices :**

**Jeudi 24 décembre à 16h00 première messe**  
**à 18h00 seconde messe**

**à Minuit (24h00) Messe de Minuit**

**Vendredi 25 décembre 11h00 messe festive**

**Samedi 26 décembre Saint Etienne 11h00 Messe du jour**  
***(pas de messe samedi soir)***

**Dimanche 27 décembre -Sainte Famille**  
**9h30 et 11h00 Messe (avec baptême enfant âge scolaire)**

*L'église Saint Louis est régulièrement désinfectée. Nous appliquons scrupuleusement les règles sanitaires et de sécurité pour que les fidèles puissent vivre les offices en toute sérénité. (Port du masque obligatoire/feuilles de chants à usage unique/gel/Communion dans la main uniquement)*

*Présence de personnes mandatée pour veiller à la sécurité des biens et des personnes.*